

POUR SAUVEGARDER NOS FORMATIONS EN ALTERNANCE, ORGANISONS-NOUS AU NIVEAU NATIONAL !

APPEL À UNE COORDINATION NATIONALE DES ETUDIANT-E-S EN TRAVAIL SOCIAL

Suite à la loi Fioraso du 22 Juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, la gratification des stages s'étend désormais aux collectivités territoriales (conseils généraux, Centre Départemental de l'Enfance...) et à la fonction publique hospitalière. Cette loi a une signification toute particulière dans nos formations où l'obtention du diplôme est fonction de pratiques professionnelles de terrain importantes. En outre, la loi réaffirme l'obligation de gratification de tous les stagiaires. Les institutions nouvellement concernées par la loi sont d'importants pourvoyeurs de stages dans les formations du social et du médico-social. Aujourd'hui bon nombre d'étudiant-es et d'instituts de formation se retrouvent sans perspectives de stage en raison d'un désengagement des structures dans leur mission de formation des futurs professionnels.

Nous voyons toutes et tous fleurir partout sur le territoire une multitude de mobilisations émanant des étudiant-es. Le manque de cohérence du discours national porté par ces dernier-e-s ainsi que le manque de cohésion de notre mobilisation ne constitue pas les conditions favorable à la mise en place d'un rapport de force, qui pourrait permettre d'obtenir gain de cause sur nos revendications légitimes.

C'est parce qu'aujourd'hui il est nécessaire d'avoir un discours commun et un calendrier national pour donner du poids à nos revendications que nous appelons à **une coordination nationale le 16 Novembre 2013 à Rennes.**

Au moment où les instituts de formations s'organisent pour porter leurs revendications : emboîtons leur le pas et clamons haut et fort ce que les étudiants en travail social ont à dire !

L'objectif de cette coordination nationale est également de se doter d'outils de communication pour lier nos luttes et nos différents instituts.

La matinée du 17 Novembre sera consacrée à la création de textes et de tracts en relation avec les positions élaborées la veille.

Contactez-nous sur sitf.rennes@gmail.com pour nous confirmer votre présence, ou appelez nous sur le 06-82-68-64-99 (Céline).

Le SITF de Rennes (Syndicat Interprofessionnel des Travailleurs en Formation dans le social et médico-social), membre de Solidaires Etudiant-e-s.

